

## Procès-Verbal du Conseil Général du lundi 11 décembre 2023

**Présidence :** Guy Bardet

**Secrétaire :** Christian Piffard

La séance du troisième et dernier Conseil de l'année 2023 est ouverte par M. le Président à 20h15. Il accueille M<sup>me</sup> Wanner, boursière. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### **1. Appels – Assermentations**

35 conseillers sont présents, 12 sont excusés et 15 sont absents.

2 personnes sont assermentées, M. Jacques Goncerut M. Jean-Pierre Jaggi.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

### **2. Lecture du P.V. de la séance du Conseil du 2 octobre 2023**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

### **3. Communications de la Municipalité**

Mme. Isabelle Jaquet, Syndique, donne les informations suivantes :

- Une secrétaire a été engagée à 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Zone 30, le Canton a donné son accord pour l'instant uniquement sur la rue du village et le chemin de Borex. Les zones direction Chéserex et Signy n'ont pas été acceptés en raison de la configuration du carrefour. Il n'appartient qu'à nous de faire les modifications de ce carrefour et de refaire la demande pour ces zones.

M. Luc Bidaux, Municipal, donne les informations suivantes :

- Concernant les travaux du bâtiment communal, ceux-ci vont démarrer avec un peu de retard en février.
- Des arbres, chênes et tilleuls, ont été plantés de part et d'autre du bois communal.

M. Harold Syfrig, Municipal, donne les informations suivantes :

- Concernant le projet de réfection de la laiterie, M. Syfrig partage des éléments de réflexion concernant les travaux de transformation en vue d'un préavis qui sera soumis pour approbation en 2024.
- Concernant les horaires de bus, les 2 courses supplémentaires jusqu'à Signy-Centre lors des heures de pointes ont été confirmées. Les discussions pour l'extension aux 3 villages en 2024 ont commencé. Gingins n'étant pas favorable à ce projet, un parcours passant par Chéserex et Grens est à l'étude.

#### **4. Communications des délégués aux différents conseils intercommunaux**

M. Christian Piffard, délégué au Groupement Forestier la Dôle, rapporte que le groupement est maintenant en activité. M. Harold Syfrig est le représentant des petites communes et aussi vice-président. Il sera aussi possible d'acheter des plaquettes à partir du mois de janvier.

M. Jean-Marc Bory, délégué à la SIECGE, rapporte qu'il sera présenté un préavis pour l'installation de vannes électriques afin de piloter à distance les 12 fontaines des 3 villages. Cette installation devrait permettre d'économiser 13'000 m<sup>3</sup>. Le coût de l'installation s'élève à CHF 208'000.-. M. Harold Syfrig complète en précisant que cela permettra d'économiser 5% du débit de nos sources.

#### **5. Préavis n° 08 / 2023 : Participation communale au fonds régional pour la mobilité collective et innovation pour la période 2024 – 2034 à hauteur de CHF 36'000.-**

La parole est donnée à M. Syfrig, Municipal pour la lecture du préavis.

La parole est ensuite donnée à M. Damien Roh pour la lecture du rapport de la Commission de Gestion et Finances.

M. le Président ouvre la discussion.

Le Président passe aux votes :

- Le préavis est accepté à l'unanimité moins une abstention.

#### **6. Préavis n° 09 / 2023 : Budget 2024**

La parole est donnée à M. Leonardo Scapozza, Municipal pour la lecture du préavis.

La parole est ensuite donnée à M. Olivier Bingelli pour la lecture du rapport de la Commission de Gestion et Finances.

M. le Président ouvre la discussion.

Le Président passe aux votes :

- Le préavis est accepté à l'unanimité.

#### **7. Communications du Bureau**

Les dates des prochains Conseil sont les lundis 24 juin, 7 octobre et 9 décembre.

#### **8. Divers et propositions individuelles**

- M. Goncerut, félicite le Conseil pour l'installation de la zone 30 dans le village. Il questionne aussi sur l'emplacement des potelets temporaire qui ne rend pas simple le croisement des véhicules agricoles et des bus. Mme Isabelle Jaquet, Syndique, répond

que les potelets sont faits pour faire respecter la zone 30 et l'écartement est calculé de manière à permettre le croisement des véhicules de grand gabarit.

La parole n'est plus demandée.

Le Président donne la parole à M<sup>me</sup> Isabelle Jaquet, Syndique, pour les vœux de la Municipalité, elle remercie l'ensemble des personnes s'impliquant dans le fonctionnement de la Commune et qui participent à rendre la situation actuelle plus agréable pour tous. Le Président transmet également ses remerciements ainsi que les vœux du Bureau et lève la séance à 21h15.

**Le Président :**



**Guy Bardet**



**Le Secrétaire :**



**Christian Piffard**

